|  |
| --- |
| **EXPOSE DU PRESIDENT Lucien KOUASSI KOUADIO.** **M. Lucien KOUASSI KOUADIO est le Président Fondateur de la Fondation Internationale Maria Rosa Dirigeant d’Entreprise- prix spécial du CIFE 2019-Conseil International de la Femme Entrepreneur-Côte d’ivoire****.** |

**THEME : l’Autonomisation de la jeune fille**

**Introduction**

Nous assistons de plus en plus à l’abandon de l’école par les jeunes filles.

Du coup, elles deviennent un poids pour la société.

De ce fait, leur insertion dans la société devient une préoccupation pour les gouvernants.

A cet effet, dans la plupart de nos états africains plusieurs politiques sont mises en œuvre afin de promouvoir leur prise en charge.

Tout au long de ce temps qui nous est impartit, nous nous efforcerons de comprendre la notion d’autonomisation de la jeune pour ensuite évoquer les quelques actions mises en place pour l’insertion de la jeune fille dans le tissu social.

**Développement**

L’autonomisation se définit comme un processus par lequel une personne ou une collectivité s’affranchit d’une dépendance d’ordre social, financière, moral ou intellectuelle.

L’autonomisation de la jeune fille, c’est le fait pour la jeune fille de se prendre elle-même en charge par des activités génératrices de revenus.

 Plusieurs raisons ont conduit à cet état de fait notamment :

* La pauvreté
* Le faible taux de scolarisation de la jeune fille surtout en milieu rural
* Les grossesses en milieu scolaire

Pour pallier à cette situation, plusieurs actions sont menées.

* Le ministère de l’emploi finance des projets des jeunes filles pour leur insertion socio professionnelle.
* La première dame MME DOMINIQUE OUATTARA à travers le fond d’appui aux femmes de Côte d’Ivoire « FAFCI » accorde des prêts aux femmes de 21 ans et plus pour asseoir une activité génératrice de revenue plus de 165000 ont été financé à ce jour
* Le ministère de l’emploi à travers emploi jeune soutien et finance également les projets des jeunes filles0
* Emploi jeune lance également des appels d’offre pour le recrutement de la main œuvre pour des postes d’entretien, de techniciennes de surface etc….
* Des organisations non gouvernementales accompagnent aussi l’Etat dans sa politique l’autonomisation. Elles conseillent les jeunes filles qui exercent dans les activités comme la coiffure, la couture, la pâtisserie de se regrouper en association pour obtenir un financement.
* La Fondation internationale Maria Rosa dont nous sommes le président a aussi octroyé des fonds à une association de filles pour les aider à asseoir leur commerce.

Nous avons aussi financé une coopérative de femmes rurales pour ne citer que ces deux parmi tant d’autres.

**Conclusion**

Conscient que l’autonomisation de la jeune fille est une condition essentielle au développement durable, nous lançons un appel aux organismes et aux bailleurs de fonds afin d’appuyer les gouvernants pour pouvoir renforcer les actions dans ce domaine.

Que chacun à son niveau s’implique afin que toutes les jeunes filles puissent se prendre en charge car autonomiser une fille c’est contribuer au développement.